

## RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2018

**Le présent BP 2018 reprend les orientations définies et quantifiées lors du débat d'orientations budgétaires qui a eu lieu au Conseil Municipal du 14 décembre 2017.**

Il réaffirme les orientations de la Municipalité lors du débat d'orientations budgétaires, en particulier celles de privilégier en 2018 les efforts en matière de politique d'éducation, d'action sociale et d'environnement.

Depuis 4 ans nous avons placé l'éducation comme un enjeu fort de notre mandat. Et ces orientations doivent se concilier avec toutes les réalisations en cours, notamment celles en matière de sécurité et d'environnement (pour l'ensemble de ces points voir la 2<sup>ème</sup> partie du rapport).

Le BP 2018 maintient également les engagements pris lors du DOB 2018 en matière de pression fiscale, d'endettement et de programme d'équipements. L'engagement de maintenir les taux d'imposition des impôts sur les ménages jusqu'en 2020 est réaffirmé. La délibération d'accompagnement sur le vote des taux témoigne qu'en 2018, les taux des impôts locaux seront les mêmes qu'en 2015, 2016 et 2017.

Le BP 2018 reprend également l'inscription d'un programme d'investissements de 12 M€ avec un financement par emprunt inférieur à celui prévu au DOB, soit 4,250 M€ au lieu des 5,248 M€ prévus.

Enfin le niveau d'épargne s'est encore amélioré, et parvient à 3,9 M€ d'épargne brute, ce qui a permis de limiter le recours à l'emprunt (pour tous ces points voir 1<sup>ère</sup> partie).

La Ville poursuit ses efforts de rationalisation de ses services, et de fait, améliore ses coûts de fonctionnement sans rien diminuer de l'accès à ses services publics municipaux. La réduction des coûts de fonctionnement a engagé les services municipaux dans une réflexion importante, dont les résultats sont mesurables dès 2017 et repris en 2018.

L'amélioration de l'épargne destinée au financement des investissements en témoigne (voir 1<sup>ère</sup> partie). Avec en contrepartie, la baisse des concours de l'Etat qui est maintenant de 4 M€ en moins par rapport à 2013, en tenant compte de la variation de la population livryenne, ce qui est très dur à compenser.

La Loi de Finances pour 2018 met fin à ces 4 années de réduction massive mais maintient la péréquation de l'Etat à son niveau de 2017. Elle ne supprime donc pas la contribution au redressement des finances publiques qui fait augmenter les dépenses de fonctionnement sans contrepartie de services (voir ces points en 1<sup>ère</sup> partie) mais la maintient en valeur absolue. Dans le même ordre, la DSU et la DNP sont limitées à leur niveau de 2017. Ces éléments ont été pris en compte lors du DOB de décembre 2017.

## I. Les grands équilibres du BP 2018

Tous mouvements confondus le BP 2018 s'équilibre à 77.426.000 €.

**Les dépenses de fonctionnement** s'élèvent à 58,083 M€ intérêt de la dette compris. Le tableau de comparaison ci-dessous reprend les dépenses courantes (sans les intérêts) pour un montant de 57,108 M€. L'évolution des dépenses doit être consolidée du nouveau périmètre communal : en effet les dépenses de fonctionnement ne comprennent plus le semestre de masse salariale des agents affectés au service de la gestion des déchets et transférés à l'EPT à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017. En outre la contribution au financement du budget de l'Etat, a été défalquée directement de la DGF, ce qu'elle masquait précédemment.

Budget principal	BP 2018	BP 2017
<b>DEPENSES D'EXPLOITATION .....</b>	<b>57 108 000</b>	<b>60 847 800</b>
Compte 60 : Achats et variation de stock	6 219 300	6 331 177
chapitre 012 : charges de personnel	37 682 000	39 228 809
Compte 61 : services extérieurs	2 372 700	2 394 893
Compte 62 : autres services extérieurs	1 413 400	1 721 704
Compte 63 : impôts (dont taxes foncières)	160 400	286 615
Compte 73916 : contribution redressement finances publiques	0	600 000
Compte 73923 : autres reversement de fiscalité (FNGIR)	5 707 000	5 707 000
Compte 73925 : FPIC	50 000	65 000
Compte 65 : autres charges de gestion courante	659 900	670 000
Compte 6553 : contingent d'incendie	878 000	867 000
Compte 65541 : contribution Fonds de compensation EPT(FCCT)	346 500	345 000
Compte 6574 : subventions aux associations	666 000	966 000
Compte 657362 : subventions au CCAS	860 000	748 000
Compte 65548 : autres contributions organismes de regroupement	0	42 800
Compte 67 : charges exceptionnelles	92 800	873 803

A périmètre constant (hors CRFP et gestion des déchets) les charges de fonctionnement hors intérêt de la dette ont diminuée globalement de 0,4 M€ soit - 0,7 % ce qui avec une hausse des prix de 1 % correspond à une baisse sensible de -1,7 %<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Calcul de l'évolution de la masse salariale : réalisé 2017 = 37.971.004 €. Soit à périmètre constant 37,971 M€ - 0,715 M€ = 37,256 M€. Prévu BP 2018 = 37,682 M€ soit par rapport à 37,256 M€ = 1,14 %

Pour les charges de personnel (voir ROB pages 12 à 14) celles-ci augmentent à périmètre constant de 1,14 % à raison de 0,75 % pour la GVT et 0,39 % pour le financement des divers mouvements des services, tels que prévus dans le DOB 2018.

A ces dépenses courantes s'ajoutent les intérêts de la dette pour un montant de **0,935 M€ et 40.000 €** de frais de trésorerie, le total faisant **58,083 M€**.

**Les recettes de fonctionnement** s'élèvent à 62,026 M€.

	BP 2018	BP 2017
<b>RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION .....</b>	<b>17 029 000</b>	<b>18 140 581</b>
Comptes <b>70+75+76+64</b> : produits et revenus	5 849 000	7 282 917
Comptes <b>7411</b> : DGF forfaitaire	4 645 000	5 326 646
Comptes <b>74123</b> : DSU	455 000	458 000
Comptes <b>746</b> : DGD	70 000	70 000
Comptes <b>74</b> : autres participations (Régions, CD, Etat)	3 773 000	3 524 386
Compte <b>74127</b> : DNP	1 271 000	
Compensation Etat exonérations TFPB (74834)	90 000	70 000
Compensation Etat exonération TH (74835)	840 000	948 000
Compensation de perte de base TP - DUCSTP(748314)	35 000	41 119
autres participations et subventions (7448)		375 000
Cpte <b>77</b> : produits exceptionnels	1 000	44 513

Les produits d'exploitation (cantines, crèches ...) ne comptabilisent plus une partie de recettes de participations qui sont imputées au compte 74 « autres participations. En outre, 2018 tient compte d'une ouverture du Centre Nautique sur un trimestre.

La DGF a été, conformément à la Loi de Finances pour 2018, chiffrée dans son déploiement 2017, CRFP déduite. Les concours particuliers (DSU et DNP) ont été cependant abondés à hauteur de + 0,72 % selon la LF, hausse qui n'a pas été reprise dans ce présent budget (voir explications sur la DGF dans le ROB 2018 pages 5 à 7).

Ces hausses compenseront la quasi suppression de la DUCSTP prévue pour 35.000 €.

Les produits fiscaux ont été calculés sur une augmentation nominale des bases ménages de + 1,20 %, variation prévue par la Loi de Finances pour 2018, et une variation physique (constructions nouvelles) de + 0,40 %.

	BP 2018	BP 2017
<b>Fiscalité directe, indirecte et compensations fiscales .....</b>	<b>44 997 000</b>	<b>43 925 287</b>
Fiscalité directe locale (comptes <b>73111+7318</b> )	32 959 000	32 512 377
Attribution de compensation (compte <b>7321</b> )	6 942 000	6 942 110
<b>FSRIF (compte 7324)</b>	2 165 000	2 130 000
Droits de place et de stationnement (7336+7337)	301 000	121 000
Autres taxes (7338)	123 000	123 000
Taxe sur les pylones (7343)	7 000	6 800
Taxe sur l'électricité (7351)	680 000	680 000
Taxe sur la publicité extérieure (7368)	120 000	110 000
TADE (7381)	1 700 000	1 300 000
<b>Recettes totales de fonctionnement .....</b>	<b>62 026 000</b>	<b>62 065 868</b>

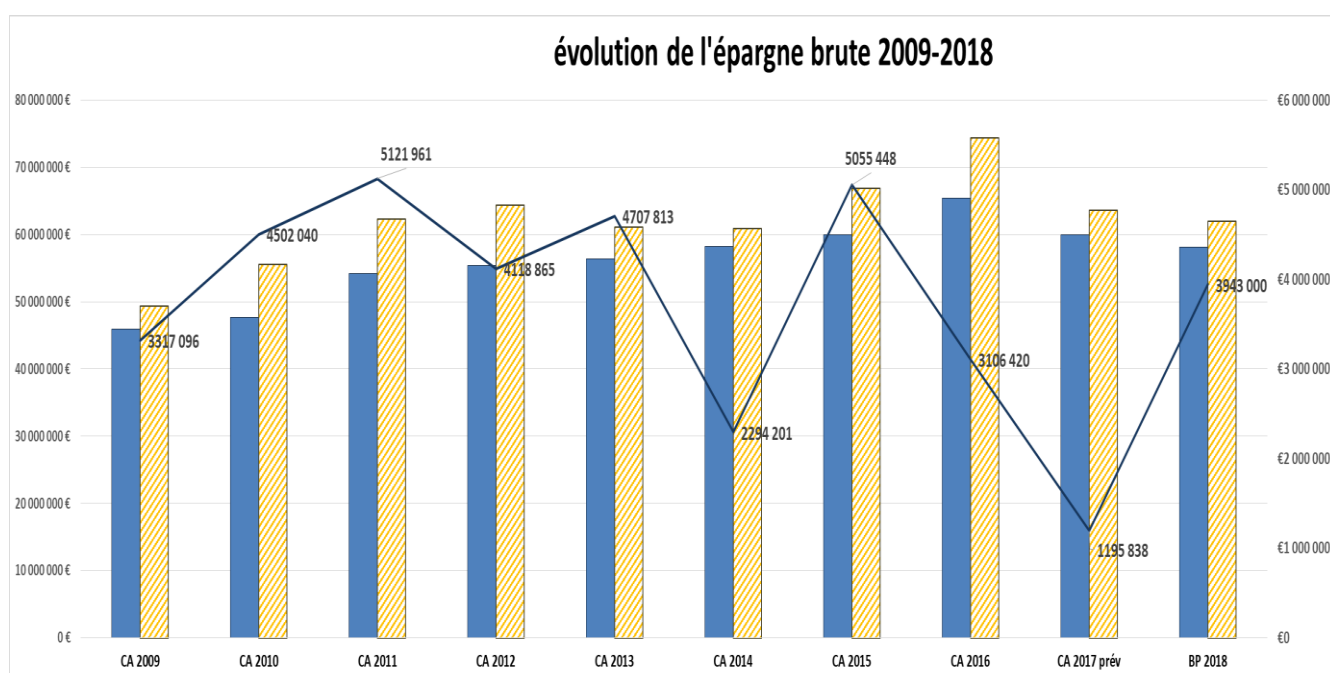
La TEOM a été transférée à l'EPT comme toute la fiscalité économique (CFE, CVAE, TASCOM, TaFNB et IFER). Le dynamisme des bases d'imposition, reflet de l'évolution des activités commerciales de Livry-Gargan, permettait à la Ville d'en recueillir la croissance. Celle-ci est désormais captée par l'EPT pour la troisième année depuis la Loi Notre et sans que ce retour soit partagé par une dotation de solidarité communautaire (DSC) qui fonctionne dans toutes les intercommunalités françaises et permet aux Villes membres de récupérer au moins la moitié de cette augmentation annuelle.

**Le total des recettes de fonctionnement** est en légère baisse du fait de l'imputation de la CRFP demandée par l'Etat en dépenses de fonctionnement en 2017, et déduite en recettes de fonctionnement en 2018.

Mais globalement avec 62,026 M€ de recettes et 58,083 M€ de dépenses, le BP 2018 permet une épargne brute (la différence ou solde) **de 3,943 M€** ce qui permet une fois remboursé le capital des emprunts, de disposer d'une épargne nette de **1,543 M€**.

Cet autofinancement est affecté en totalité au financement des 12 M€ de programme d'équipements.

Le graphique ci-dessous reprend les dépenses et recettes réelles de fonctionnement. Les recettes retracées depuis 2009, sont en hachuré et hors produits exceptionnels de cessions. Les dépenses de fonctionnement inférieures aux recettes sont en colonnes pleines.



Sur le graphique, on peut constater que **le niveau d'épargne 2018**, hors produits des cessions et des PUP pour les autres années, retrouve presque le niveau record de l'année 2011.

Mais en 2018, le financement de l'épargne brute provient de réelles économies de fonctionnement et non d'une augmentation des impôts locaux.

## II. L'évolution de la fiscalité

En effet, en 2018 ce n'est pas l'augmentation de la pression fiscale qui permet une augmentation de l'autofinancement, mais un réel effort d'économies et de rationalisation des services municipaux.

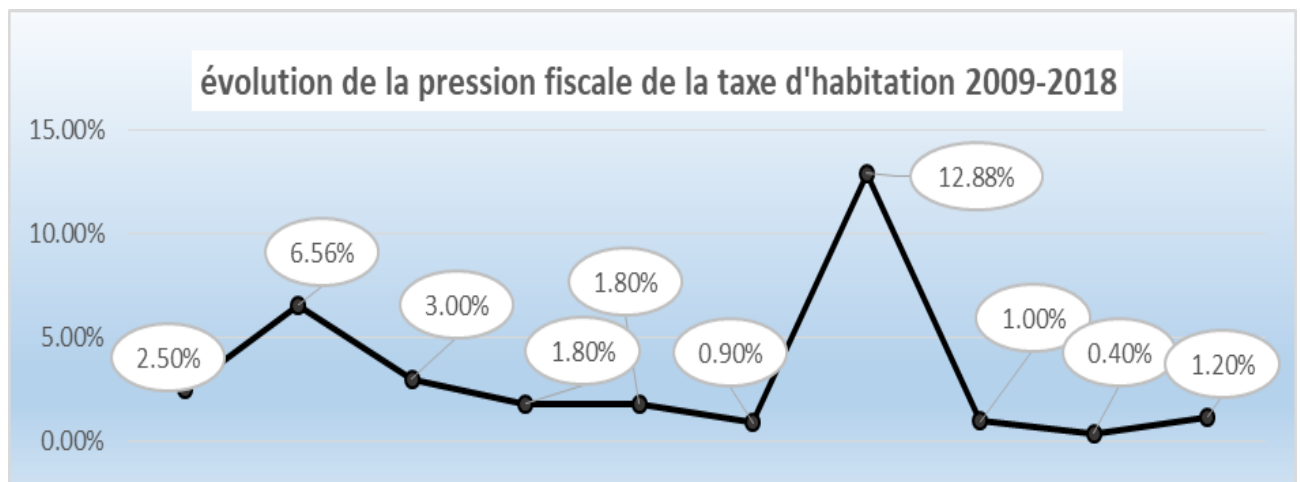
**En 2010, le taux de taxe d'habitation de Livry-Gargan a été remonté en passant d'abord de 15,66 % à 16,50 % soit + 6,56 % de hausse de la pression fiscale. Puis le taux de TH a été relevé à 25,45 % en 2011 en intégrant le taux départemental plutôt élevé en moyenne nationale (8,11 % en 2010). Il n'a pas été délibérée de pression fiscale supplémentaire en 2011 mais cette intégration après rebasage a amené une variation des bases de 3,01% hors variation physique soit cumulée sur deux ans + 9,76 %.**

**En 2015 les taux ont également été réévalués, pour compenser la baisse massive des dotations de l'Etat, passant de 25,45 % à 28,50 % soit + 12,88 % de pression fiscale complémentaire.**

→ Car à partir de cette date (2014) l'Etat baisse massivement sa DGF, laissant la nouvelle Municipalité assumer cet héritage fiscal.

→ Pour cette raison, la Municipalité s'engage à ne plus augmenter la pression fiscale au moins jusqu'en 2020.

Le graphique ci-dessous montre la pression fiscale depuis 2009



**En 2018, les taux ne changeront pas et ce, depuis 2015 et jusqu'en 2020.**

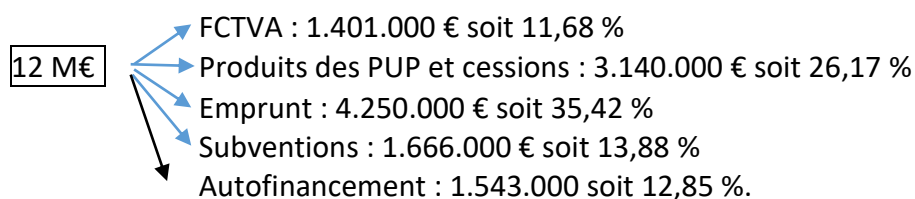
## III. Le financement des investissements et les emprunts.

Le recours à l'emprunt est limité par rapport au DOB 2018 à 4,250 M€ sachant qu'aucun emprunt n'a été inscrit en 2017 **mais que des recours importants ont été faits en 2009 et 2010** (dont un emprunt toxique en 2010). En 2 ans (2009 et 2010) il aura été emprunté 9.450.000 € soit le tiers de l'encours actuel.

Budget principal	BP 2018	BP 2017	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
PROGRAMME D'EMPRUNTS ----->	4 250 000	0	5 700 000	3 750 000	64 048	774 602	2 225 000	5 105 840	7 100 000	2 500 000	1 400 650

Les emprunts contractés en 2015 l'ont été pour la construction de l'école La Fontaine (pour l'analyse de l'évolution de la dette voir le ROB 2018 page 9).

Le financement du présent programme d'équipements 2018 est réalisé de la manière suivante :



#### **IV. Le programme d'investissements par DAS.**

**DAS 1 - pilotage et ressources** : 958.700 € dont 583.000 € pour la vidéo protection et un véhicule rampe LAPI, 250.000 € de matériels informatiques et logiciels dont 90.000 € pour l'achat de 23 tableaux numériques TNI.

**DAS 2 – Habitat et développement urbain** : 874.000 € dont 600.000 € d'acquisition du terrain 115, bd Schumann (terrain Millet) et 240.000 € pour le remboursement des surcharges foncières LOGIREP et France Habitation accordées en 2010.

**DAS 4 – Services urbains** : 2.112.000 € dont 190.000 € pour la réfection du garage municipal, 200.000 € pour le repositionnement de l'aire de jeux du parc Mairie, 90.000 € pour les espaces verts, 600.000 € pour programme voirie, 200.000 € pour le marché provisoire Jacob, 242.000 € de programme ADAP et sécurité incendie.

**DAS 5 – Solidarité, action sociale** : 72.000 € dont 55.000 € pour les travaux de la Résidence Autonomie Jean Lebas.

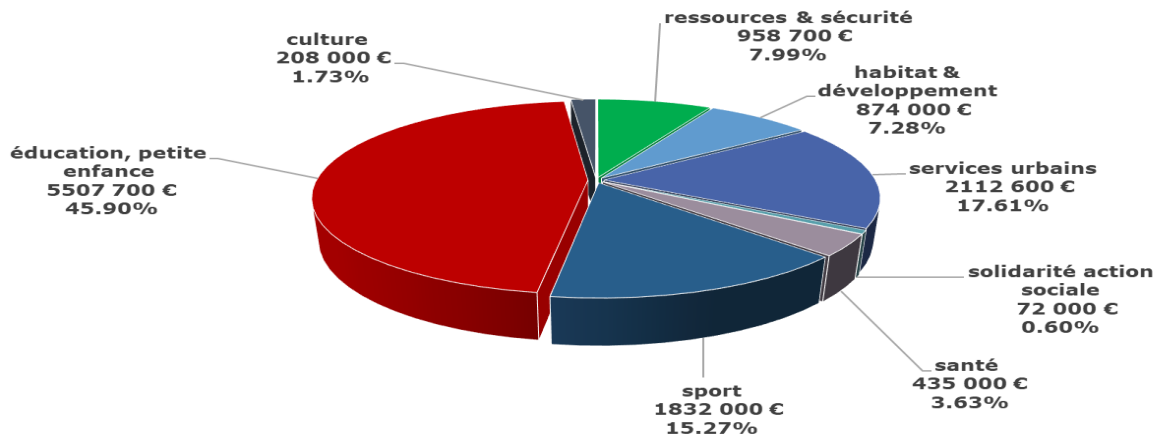
**DAS 6 – Santé** : 435.000 € dont 375.000 € pour les travaux de rénovation du CMS et 60.000 € d'acquisition de matériel médical.

**DAS 7 – Sport** : 1.471.000 € dont 340.000 € pour la réfection des bassins du centre nautique, 1.300.000 € pour les courts de tennis 5 et 6, 106.000 € pour les travaux dans les gymnases.

**DAS 8 – Education, petite enfance** : 5.507.000 € dont 4.035.000 € pour l'extension du groupe scolaire Bayard, 900.000 € pour le réfectoire B. Malon et l'extension de la maternelle, 57.000 € pour l'aménagement des réfectoires, 45.000 € pour l'ameublement accueil maternelle Bayard + divers mobiliers périscolaires.

**DAS 9 – Culture** : 208.000 € dont 150.000 € pour l'étanchéité de la toiture terrasse du CCYM, 11.000 € d'acquisition d'instruments, 40.200 € pour la numérisation du cinéma du CCYM. .

## Investissements 2018 par DAS



### V. Une logique de projets pour 2018, 2019 et 2020

Par grands secteurs de notre activité nous pouvons citer nos réalisations déjà en cours et financées par ce présent BP 2018.

#### Dans le domaine de l'administration générale

- ✓ Nous avons mis en place un intranet qui permet aux services de communiquer et d'être représentés.
- ✓ Nous poursuivons la labellisation du guichet unique.
- ✓ Nous entamons la 2<sup>ème</sup> année de mise en application de notre plan de formation.
- ✓ Nous mettrons en place les bornes CAF et CPAM avec photos d'identité intégrées.
- ✓ Nous allons mettre en place le déploiement des GRC.

#### Dans le domaine de la sécurité

- ✓ Nous mettons en place le CLSPD
- ✓ Nous implantons 12 nouvelles caméras et la vidéo protection des résidences.
- ✓ Nous mettons en place les zones de stationnement payant et la LAPI.
- ✓ Nous renforçons la proximité avec les habitants par le développement de la vision vigilance.
- ✓ Nous mettons en place une politique de prévention dans les écoles.

#### Dans le domaine de l'école

- ✓ Nous agrandissons l'école BAYARD et l'école Benoit MALON.
- ✓ Nous créons une restauration scolaire à l'école Benoit Malon.
- ✓ Nous préparons et mettons en place le challenge inter-écoles.
- ✓ Nous renforçons notre montage de projets dans les centres de loisirs.
- ✓ Nous allons finir la rédaction du PEL.
- ✓ Nous allons changer la politique tarifaire et améliorer la transparence de nos tarifs auprès des familles.
- ✓ Nous continuons notre réflexion sur le passage à la semaine de 4 jours.

- ✓ Nous continuons l'installation des TNI dans les écoles. 23 TNI sont prévus en 2018.

### **Dans le secteur Social – Santé**

- ✓ Nous améliorons l'accueil du CMS en transformant les locaux du RDC et du 1<sup>er</sup> étage.
- ✓ Nous allons écrire un livre blanc de la Santé.
- ✓ Nous assurons le lancement de l'épicerie sociale.
- ✓ Nous renforçons notre présence dans la semaine du handicap et éditerons un guide du handicap.
- ✓ Nous continuons notre programme d'accès PSR aux bâtiments publics et installons un cheminement bleu d'accessibilité.
- ✓ Nous augmentons le nombre de personnes livrées par notre portage de repas à domicile.
- ✓ Nous mettons en place un projet social de territoire avec nos partenaires.

### **Dans le secteur de l'habitat et de l'aménagement du territoire**

- ✓ Nous allons réaliser nos plans d'aménagements sur les zones privilégiées :
- ✓ Le Centre-Ville avec le déplacement du square Josette Soulier et l'aménagement du parking.
- ✓ La Cité Jardins.
- ✓ Le Bois Picot.
- ✓ La réhabilitation du Marché Jacob.
- ✓ Le Parking Point S.
- ✓ Le lac de Sévigné en préparant le projet pour la PPI 2019-2020.
- ✓ Nous poursuivons la résidentialisation de certaines résidences.
- ✓ Nous éditerons un guide du logement en 2018.

### **Le cadre de vie et l'environnement**

- ✓ Il faut améliorer et renouveler notre communication sur la propreté par des actions visibles et des anticipations. Nous faisons l'acquisition d'une nouvelle balayeuse.
- ✓ Nous avons créé la brigade de l'environnement qui, entre autres, combat les dépôts sauvages.
- ✓ Nous poursuivons le fleurissement de la Ville pour le maintien de la 4<sup>ème</sup> fleur en 2019.
- ✓ Nous projetons la réalisation de pistes cyclables et étudions l'installation de VELIB.
- ✓ Nous mettons en place le projet de réalisation de jardins potagers.
- ✓ Nous continuons l'agenda 21 en revisitant son calendrier par les Conseils de quartiers. Nous ferons un bilan des actions déjà engagées.

### **La vie économique et l'emploi**

- ✓ Nous mettons en place le groupe de travail pour une réflexion sur la DSP du marché CHANZY et le devenir des marchés dont celui du quartier Jacob.
- ✓ Nous poursuivons le développement de la ZAC « Lidl » et « Grand Frais ».
- ✓ Nous mettons en place une commission pour le suivi des installations commerciales.
- ✓ Nous continuons notre participation au forum de l'emploi et au projet écoles/emploi avec la Maison de la Citoyenneté.



### **Affaires générales**

- ✓ Pour la Maison de la Citoyenneté et la Maison des Anciens Combattants nous améliorons l'accueil téléphonique

### **La Culture**

- ✓ Un des projets en cours dans la PPI 2019 est le projet d'ouverture de la Médiathèque.
- ✓ Par ailleurs nous réalisons le projet de boîte à livres.
- ✓ Nous assurons les manifestations dans la cadre du Centenaire de la guerre 1914-1918.
- ✓ Nous modifions également la politique tarifaire comme à l'Ecole de Musique.

### **Petite enfance.**

- ✓ Nous lançons le projet de développement de la crèche Saint Claude pour 2019.

### **Jeunesse**

- ✓ Nous réalisons deux équipements importants : le City Stade en 2018 et la création d'un Skate Park.
- ✓ Cette année concrétise les projets d'été.

### **Sports**

- ✓ Un des projets lourds verra la fin du réaménagement complet des courts de tennis.
- ✓ Par ailleurs nous prenons en gestion le nouveau gymnase du collège.

### **Séniors.**

- ✓ Nous continuons nos efforts pour des animations de qualité auprès de nos séniors et mettons en place la semaine bleue.

### **Conclusion :**

La Municipalité poursuit ses efforts dans le cadre d'une gestion rigoureuse et économe des deniers publics. Ce BP 2018 limite au maximum les impôts, et la suppression de la taxe d'habitation sur 3 ans va permettre d'apporter une bouffée d'oxygène aux ménages livryens qui ont subi durement une augmentation fiscale sans précédent en 2011. Ce budget est conforme à nos engagements de proximité, de transparence et de transversalité.